

Monastère invisible : intercéder ensemble



Le « Monastère Invisible » si cher au pape Saint Jean-Paul II permet à toutes les personnes qui le souhaitent (communautés religieuses, prêtres, diacres, familles, personnes malades, personnes dans les Ehpad, personnes isolées), de prier les intentions confiées à Notre-Dame du Pilier, de les remettre dans le cœur de Dieu et la tendresse de Marie. Cela forme une communauté « invisible » de priants.

Actuellement sur la paroisse Notre-Dame, 14 personnes trient des milliers d'intentions de prière ; celles en langues étrangères sont priées par les sœurs de Saint Paul. Elles sont proposées par lot de 30 sous enveloppe avec une petite note explicative. Dans chaque communauté une personne « contact » peut vous remettre les intentions de prière. Vous pouvez aussi vous en procurer au Rectorat.

Vous souhaitez devenir intercesseur ?

Vous pouvez vous procurer des enveloppes d'intentions à l'accueil de la Visitation, 22 avenue d'Aligre à Chartres. Vous pouvez aussi les proposer à des personnes de votre paroisse.